

<b>SUPERIOR PLUS CORP.</b> <b>POLITIQUE DE CONFIDENTIALITÉ</b>
---

<b>Approuvé pour la première fois par le conseil le : 16 février 2012</b>	<b>Cycle de révision de la politique : Annuel</b>
<b>Version actuelle approuvée par le conseil le : 8 août 2018</b>	<b>Dirigeant responsable : Vice-président principal et directeur financier</b>
<b>Remplace la version approuvée le : 9 août 2016</b>	

## **I. But et portée**

Superior s'engage à maintenir la confidentialité, la sécurité et l'exactitude des renseignements personnels qui sont en sa possession en raison de ses activités commerciales normales.

Superior recueille, utilise et divulgue des renseignements personnels sur ses clients, ses fournisseurs et les autres personnes avec qui elle a des contacts dans le cadre de ses activités commerciales normales. La présente politique régit la collecte, l'utilisation et la divulgation de renseignements personnels par Superior.

La présente politique s'applique à Superior et à chaque personne qui agit en tant que représentant actuel ou potentiel, comme condition de son emploi chez Superior, ainsi qu'à toute autre personne, y compris des tiers, qui pourraient avoir accès aux renseignements personnels qui sont en notre possession. Lorsqu'un client ou un fournisseur remet des renseignements personnels à Superior, cette personne consent à la collecte, l'utilisation et la divulgation possible par Superior de ses renseignements personnels et accepte les conditions d'accès aux données et de correction de celles-ci, décrites ci-dessous.

La présente politique régit les activités de Superior qui sont assujetties aux dispositions des lois applicables sur la protection de la vie privée, y compris la *Loi sur la protection des renseignements personnels et les documents électroniques* (Canada) et, le cas échéant, son équivalent dans chaque province et dans les États-Unis d'Amérique.

La présente politique inclut les sujets suivants :

[Collecte de renseignements personnels](#)

[Pourquoi nous recueillons des renseignements personnels](#)

[Utilisation et divulgation de renseignements personnels](#)

[Protection des renseignements personnels](#)

[Consentement](#)

[Coordonnées](#)

[Révision de la politique](#)

*Définitions*

Dans la présente politique, les termes clés suivants ont le sens qui leur est attribué ci-dessous :

« Coordonnées d'affaires » s'entend de renseignements qui sont utilisés dans le but de communiquer ou de faciliter la communication avec une personne relativement à son emploi, son entreprise ou sa profession, par exemple son nom, son poste ou titre, son adresse au travail, son numéro de téléphone au travail, son numéro de télécopieur au travail ou son adresse de courriel au travail.

« Renseignements personnels » s'entend de renseignements concernant une personne identifiable, à l'exception des coordonnées d'affaires.

« Politique » signifie la présente politique de confidentialité, qui peut être modifiée de temps à autre.

« Représentant » désigne un administrateur, un dirigeant, un employé ou un entrepreneur indépendant de Superior. Pour plus de certitude, un entrepreneur indépendant désigne une personne agissant à titre de consultant ou fournissant d'autres services pour le compte de Superior qui n'est pas un administrateur, un dirigeant ou un employé.

« Superior » signifie Superior Plus Corp., Superior Plus LP, Superior General Partner Inc., et l'ensemble de leurs divisions, leurs sociétés en nom collectif, leurs sociétés affiliées et leurs filiales, ainsi que tous les organes de gouvernance internes.

**II. Collecte de renseignements personnels**

Superior recueille et maintient différents types de renseignements personnels concernant les personnes avec lesquelles elle interagit (par exemple, les clients et les fournisseurs), y compris :

- a) les renseignements d'identification et les coordonnées, y compris, notamment, le nom, l'adresse, le numéro de téléphone et l'adresse de courriel;
- b) les renseignements financiers, y compris, notamment, les renseignements sur le crédit, les dossiers de facturation, les renseignements sur les comptes clients et les paiements, et les renseignements en matière d'impôt;
- c) les renseignements sur les relations d'affaires et les activités, y compris, notamment, les demandes de services de la part de clients et de fournisseurs, les adresses et les contacts personnels des clients, les dossiers sur l'entretien et l'équipement, toute plainte par un client ayant été consignée, les coordonnées et les demandes d'information des investisseurs, les conditions et les préférences des ententes, les renseignements sur les titulaires de biens

nécessaires à l'administration de nos baux et de nos activités, et les renseignements nécessaires pour les plans d'intervention d'urgence; et

- d) les renseignements techniques, y compris, notamment, l'appareil, le navigateur, les visites aux pages, les préférences et les autres renseignements recueillis automatiquement par les témoins, les outils analytiques tiers tels que Google Analytics, et des technologies semblables lorsque les visiteurs consultent les sites Web de Superior.

Superior s'efforce de limiter la collecte de renseignements personnels à ce qui est nécessaire pour atteindre ses objectifs commerciaux. En général, Superior recueille les renseignements personnels directement auprès de la personne concernée. Si des tiers détiennent des renseignements dont Superior a besoin, Superior s'efforcera de garantir que les renseignements ont été collectés avec le consentement approprié.

Lorsque la loi ou les exigences réglementaires applicables le permettent ou l'exigent, Superior peut recueillir des renseignements personnels sur une personne à son insu ou sans son consentement.

### **III. Pourquoi nous recueillons des renseignements personnels**

Superior recueille des renseignements personnels pour gérer et développer son entreprise et ses activités, y compris :

- a) pour établir et gérer ses relations d'affaires avec les clients et les fournisseurs et y mettre fin;
- b) pour fournir aux investisseurs des renseignements sur les relations avec les investisseurs, autres que ceux qui ont été demandés spécifiquement par une personne;
- c) pour se protéger contre l'erreur, la fraude, le vol, les dommages ou les nuisances ayant trait aux biens, aux activités ou à la réputation de Superior, et pour protéger les renseignements détenus par l'entreprise;
- d) pour effectuer nos activités en matière d'environnement, de santé et de sécurité, y compris la planification des incidents, les interventions d'urgence et les enquêtes;
- e) pour maintenir et améliorer les sites Web de Superior et l'expérience des visiteurs sur les sites Web;
- f) pour respecter les demandes de la part d'individus;
- g) pour se conformer aux exigences des lois ou des règlements applicables; et
- h) pour toute autre fin raisonnable demandée par Superior et à laquelle une personne consent.

### **IV. Utilisation et divulgation de renseignements personnels**

Superior peut utiliser et divulguer des renseignements personnels dans la mesure où cela est raisonnablement requis dans les circonstances suivantes :

- a) Aux fins décrites dans la présente politique.



- b) Lorsque les renseignements sont publiquement accessibles.
- c) Lorsque cela est nécessaire pour protéger les droits et la propriété de Superior.
- d) En cas d'urgence ou lorsqu'il est nécessaire de protéger la sécurité d'une personne ou d'un groupe de personnes.
- e) Lorsque cela est exigé par des représentants et d'autres parties (y compris ses entités d'affaires associées ou ses sociétés affiliées) qui ont besoin des renseignements personnels pour les aider à établir, maintenir et gérer la relation de Superior avec une personne, y compris des tiers qui fournissent des services à Superior ou en son nom ou des tiers qui collaborent avec Superior pour fournir des services à une personne.
- f) Lorsque cela est exigé par un tiers dans l'éventualité d'un changement de propriétaire ou de l'octroi de sûretés sur la totalité ou une partie de Superior par l'entremise, par exemple, d'une forme quelconque de fusion, d'achat, de vente, de crédit-bail, d'unification ou d'une autre forme de combinaison d'entreprises, pourvu que les parties soient liées par des ententes ou des obligations appropriées qui exigent qu'elles recueillent, utilisent ou divulguent les renseignements personnels d'une façon conforme aux dispositions sur l'utilisation et la divulgation de la présente politique, sauf si une personne s'y oppose de toute autre façon; ou
- g) Lorsque Superior a autrement obtenu le consentement de la personne.

Superior ne divulguera pas vos renseignements personnels à des tiers sans le consentement ou l'autorité légale pour le faire. Superior se réserve le droit de divulguer des renseignements personnels si la loi l'exige ou si elle croit de bonne foi qu'une telle action est raisonnablement nécessaire pour se conformer au processus juridique, pour répondre aux réclamations ou pour protéger les droits, les biens ou la sécurité de Superior, ses clients, ses fournisseurs de services ou le public. Superior peut également utiliser ou divulguer des renseignements personnels à des tiers à l'insu ou sans le consentement d'une personne, lorsque la loi lui permet de le faire.

Superior et ses fournisseurs de services peuvent stocker ou traiter les renseignements personnels à l'extérieur du territoire de la personne qui les a fournis. Dans de telles circonstances, les renseignements personnels peuvent être assujettis aux lois et aux exigences d'application de la loi de cet endroit.

Superior ne vend pas les renseignements sur les clients à des tiers.
--

## **V. Protection des renseignements personnels**

Superior s'efforce de prendre des mesures de protection physiques, techniques et procédurales qui sont appropriées à la sensibilité des renseignements personnels en question. Ces mesures de protection sont conçues pour empêcher la perte et l'accès, la copie, l'utilisation, la modification ou la divulgation non autorisés des renseignements personnels. Elles comprennent : mot de passe, chiffrement et autres moyens de sécurité électronique; locaux et classeurs verrouillés ou à accès limité; et surveillance de la sécurité des locaux.

### *Conservation des renseignements personnels*

Sauf si les exigences des lois ou des règlements applicables le permettent ou l'exigent autrement, Superior ne conserve les renseignements personnels que tant qu'elle en a besoin pour exécuter les fins pour lesquelles ils ont été recueillis (y compris, pour satisfaire à toute exigence ou obligation juridique, comptable ou en matière de déclaration). Au lieu de détruire les renseignements personnels, Superior peut les rendre anonymes, afin qu'ils ne puissent pas être associés à une personne précise ou utilisés pour la retracer.

### *Mise à jour des renseignements personnels*

Il est important que les renseignements personnels contenus dans les dossiers de Superior soient à la fois exacts et à jour. Superior demande aux clients et aux fournisseurs de la tenir au courant de tout changement aux renseignements personnels dans le cadre de la relation d'affaires.

Si une personne estime que les renseignements personnels à leur sujet détenus par Superior sont inexacts, elle peut demander une mise à jour de cette information en présentant une demande à notre agent de protection de la vie privée aux coordonnées ci-dessous. Dans certaines circonstances, il est possible que Superior ne soit pas d'accord avec la demande de changement des renseignements personnels d'une personne : à la place, elle joindrait un texte de remplacement au dossier en question.

### *Accès aux renseignements personnels*

Une personne peut demander à voir les renseignements personnels que Superior détient à son sujet. Si une personne souhaite examiner, vérifier ou corriger ses renseignements personnels, elle peut prendre contact avec notre agent de protection de la vie privée. Veuillez noter qu'une telle communication doit être par écrit.

Lorsqu'une personne présente une demande d'accès, Superior peut lui demander des renseignements précis afin de confirmer son identité et son droit à accéder aux renseignements personnels. Superior peut facturer des frais pour l'accès aux renseignements personnels, mais il les indiquera d'avance. Si vous avez besoin d'aide pour préparer une demande, veuillez prendre contact avec le bureau de notre agent de protection de la vie privée. Lorsque les renseignements personnels seront divulgués à une personne, Superior s'efforcera de fournir l'information en question dans un délai raisonnable, au plus tard 30 jours après la demande.

Le droit d'une personne à accéder à ses renseignements personnels n'est pas absolu. Dans certains cas, les exigences des lois ou des règlements applicables permettent à Superior de refuser une demande d'accès aux renseignements personnels ou l'exigent, par exemple dans les cas suivants :

- a) la fourniture des renseignements coûterait extrêmement cher;
- b) les renseignements contiennent des références à d'autres personnes;
- c) les renseignements ne peuvent pas être divulgués pour des motifs juridiques ou des raisons de sécurité ou de propriété commerciale; et



- d) les renseignements font l'objet du secret professionnel de l'avocat ou d'un privilège relatif au litige.

De plus, il est possible que les renseignements personnels n'existent plus, aient été détruits ou effacés, ou aient été rendus anonymes conformément aux obligations et aux pratiques de Superior en matière de conservation des dossiers.

Si Superior ne peut pas permettre à une personne d'accéder à ses renseignements personnels, elle s'efforcera de lui expliquer pourquoi l'accès a été refusé, sous réserve de toute restriction juridique ou réglementaire.

## **VI. Consentement**

Superior peut recueillir, utiliser ou divulguer des renseignements personnels à l'insu ou sans le consentement d'une personne, lorsque les lois ou les règlements applicables le permettent ou l'exigent.

En soumettant des renseignements personnels à Superior, vous reconnaissez et convenez que vous avez consenti aux pratiques de collecte, d'utilisation et de divulgation énoncées dans la présente politique en ce qui concerne vos renseignements personnels.

Une personne a le droit de changer ou de retirer son consentement à n'importe quel moment, sous réserve de restrictions juridiques ou contractuelles (et moyennant un préavis raisonnable), en prenant contact avec notre agent de protection de la vie privée aux coordonnées ci-dessous. Dans certaines circonstances, le changement ou le retrait du consentement peut limiter la capacité de Superior à fournir des produits ou des services à la personne ou à acquérir des produits ou services de cette personne.

La collecte de renseignements personnels par l'entremise de témoins et d'autres outils sur les sites Web de Superior peut être limitée en ajustant les paramètres de l'appareil ou du navigateur utilisé pour visiter les sites Web, et elle ne peut pas être désactivée par Superior. De plus, vous pouvez personnaliser la façon dont Google utilise les témoins pour vous fournir de la publicité pertinente sur Internet. Pour ce faire, rendez-vous à Ads Settings de Google et désactivez le paramètre « Ad personalization ».

## **VII. Coordonnées**

Si une personne a une question concernant : (a) l'accès aux renseignements personnels, (b) la collecte, l'utilisation, la gestion ou la divulgation des renseignements personnels, (c) le changement ou le retrait du consentement relativement aux renseignements personnels, ou (d) la présente politique ou les dispositions législatives pertinentes, elle peut prendre contact avec le bureau de notre agent de protection de la vie privée par téléphone, par écrit ou par courriel, aux coordonnées suivantes :

200 Wellington St. West, Suite 401  
Toronto (Ontario) M5V 3C7  
À l'attention de : Agent de protection de la vie privée



416 340-6027  
privacyofficer@superiorplus.com

Superior s'efforce de répondre dans les plus brefs délais à toutes les questions qui lui sont posées, et elle informe les personnes par écrit de toute mesure prise pour régler un problème présenté. Si une personne n'est pas satisfaite de la réponse de Superior, elle pourrait avoir le droit de présenter une soumission écrite à l'autorité de protection de la vie privée de son territoire.

### **VIII. Révision de la politique**

Superior examine et révisé la présente politique de temps à autre pour refléter les changements dans les obligations juridiques ou réglementaires ou les changements dans la façon dont elle traite les renseignements personnels. Toute version révisée de la présente politique sera publiée, et vous êtes encouragé à la consulter de nouveau sur une base régulière.

La présente politique ne crée pas de droits et n'en confère à aucune personne, et elle n'impose à Superior aucun droit et aucune obligation hors de tout droit ou toute obligation imposés par les lois fédérales, provinciales et étatiques sur la protection de la vie privée du Canada et des États-Unis ou venant s'y ajouter. En cas de contradiction dans un cas précis entre la présente politique et les dispositions législatives pertinentes dans ce territoire, la présente politique sera interprétée, en ce qui concerne ce cas, comme donnant effet à ces dispositions législatives sur la protection de la vie privée et s'y conformant.